

MASTER DROIT - EAD

Parcours Droit public et carrières publiques

Le Parcours Master 2 Droit public et carrières publiques – Enseignement à distance présente une double vocation de préparation aux concours administratifs (recrutement ou évolution de carrière) et de formation diplômante, dans un contexte de profonde transformation de la fonction publique.

fdsp-scol-ead@univ-amu.fr @



Formation à distance

EN SAVOIR PLUS

Date de rentrée

Septembre

Pré-requis

L'étudiant doit être en possession d'un master 1^{ère} année d'une mention de master compatible avec le parcours droit public et carrières publiques. Une admission sur validation des acquis professionnels sont également envisageable sous certaines conditions après avis favorable du responsable du Parcours.

Régime d'inscription

Formation initiale et formation continue

Responsables

Priscilla MONGE

priscilla.monge@univ-amu.fr

Droits d'inscription

voir avec la scolarité

Nombre de crédits

60 ECTS

OBJECTIFS

La mention Enseignement à distance de l'Université d'Aix-Marseille compte désormais un parcours spécifique (M1 Droit public et M2 Droit public et carrières publiques) dédié à la préparation des concours administratifs (en interne ou en externe) et à l'approfondissement de la culture juridique générale. Son organisation, principalement à distance, permet un accès aux stagiaires en formation continue qui sont déjà en situation d'emploi ou aux étudiants en formation initiale. Il est structuré autour de l'acquisition de connaissances et de compétences spécifiques dans une perspective pratique et professionnalisante. Il vise quatre principaux objectifs.

Maîtriser les matières fondamentales du droit public.

Le parcours doit permettre à l'apprenant d'approfondir ses connaissances dans les matières fondamentales du droit public présentes dans les concours administratifs.

Développer et approfondir sa culture juridique générale.

Le parcours vise à parfaire la culture juridique générale des candidats, dimension essentielle des concours visant à accéder aux carrières publiques.

Acquérir les différentes méthodologies exigées pour les concours administratifs.

Le parcours s'attache également à faire acquérir les différentes méthodologies écrites et orales

des concours d'accès aux carrières publiques, préalable indispensable à la réussite de tels concours.

Mettre en pratique les connaissances et compétences acquises (stage ou rapport de recherche).

Dans son ambition professionnalisante, le parcours repose également sur la réalisation d'un stage ou d'un travail de recherches orienté vers la pratique du droit public.

VOTRE PROGRAMME

Master 2 semestre 3

- Fondamentaux du droit constitutionnel
- Fondamentaux du droit administratif
- Contentieux publics
- Fondamentaux du droit financier et fiscal
- Grandes questions d'actualité
- Conférence des métiers de la carrière publique
- Méthodologie des épreuves écrites et orales

Master 2 semestre 4

- Mémoire ou rapport de stage ou d'activités

LE PLUS DE LA FORMATION

La formation permet de rendre compatible la poursuite d'une carrière professionnelle et ses perspectives d'évolution en proposant une préparation en distanciel selon des conditions et des méthodes spécifiques éprouvées par une formation à distance forte de plus d'une vingtaine d'années d'expérience de notre établissement. Elle combine connaissances théoriques fondamentales et compétences professionnalisantes dans un objectif simple : la réussite aux concours d'accès ou d'évolution des carrières publiques.

VOS COMPÉTENCES EN SORTIE D'ÉTUDES

- Maîtrise de la rigueur du raisonnement juridique et maîtrise des règles du droit public
- Appréhension des enjeux et des règles du jeu du monde administratif
- Maîtrise de la méthodologie des principales épreuves des concours administratifs
- Capacité de recherche approfondie
- Capacité de porter un projet juridique

MÉTIERS ET PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

Fonctionnaires (État, collectivités territoriales, administration hospitalière) ou Agents contractuels de droit public : Administration d'État (IRA) ; Administration territoriale : Métiers de la sécurité ; Fonction publique hospitalière ; etc.